



Les échos de LA COMMUNE



**Promenade
botanique**



**Opération
« Tranquillité séniors »**



**Chasse aux oeufs
de Pâques**

**Bulletin
d'information
de CRAVANT-
CHEUILLY**

N° 14

**Juillet, Août,
Septembre**

Bonnes Vacances à Cravant



(Re)visiter



Jardiner



Se promener



S'amuser



Se divertir



CRAVANT
le jeudi 10 août
Concert
à l'église St Pierre - St Paul
à 20 h
par L'ENSEMBLE IRINI
ENTRÉE GRATUITE

Deux Rivières
Amboise - Cravant

cité de la voix
14230147

Renseignements au 03 86 42 23 34

Écouter

... et tant d'autres choses

Entre nous

Des mauvaises herbes ...

La préservation de notre planète, les dangers des produits chimiques que nous utilisons ...

Vous suivez ces sujets qui sont abondamment relayés à la télévision comme dans vos journaux. Des réglementations plus contraignantes se sont imposées pour limiter, voire interdire l'utilisation de ces produits nocifs pour notre santé.

Cette interdiction de traitements s'applique à nos communes, qui n'ont plus le droit d'utiliser de désherbants. Ne vous étonnez donc pas si vous voyez proliférer un peu partout dans les rues du village, ce qui est souvent appelé des « mauvaises herbes ». La commune ne peut malheureusement pas assumer financièrement le coût que représenterait un désherbage manuel.

Seul le nettoyage des caniveaux (fil de l'eau) continuera d'être assuré par les agents de la commune.

La solution s'impose : Chacun d'entre nous devra se prendre en charge pour enlever les mauvaises herbes devant sa maison, en fonction de sa forme physique bien sûr. Vous êtes d'ailleurs nombreux à le faire déjà, de la même façon que vous entretenez les fleurs de vos fenêtres et de vos balcons, admirées par les nombreux touristes qui parcourent notre village.

Pour les personnes dont la condition physique ne leur permettrait plus d'effectuer ce désherbage devant leur maison, nous rechercherons une solution au cas par cas.

Passez un bel été, et n'oubliez pas le concert gratuit du 10 août, en partenariat avec la Cité de la Voix à Vézelay, dans notre belle église Saint Pierre - Saint Paul.

Le Maire

Sommaire

Entre nous	1	Infos communales	13
La vie de la commune	2	Des nouvelles des écoles	15
Actualités des Deux Rivières	3	Évènements	16
Élections : résultats	4	Les associations	18
Le Conseil Municipal	5	Vous avez la parole	25
Des nouvelles de la CCCVT	9	L'Agenda	25
Infos pratiques	10	Dernières minutes	26
Les commerçants	13		

La vie de la commune

DU NOUVEAU AU SECRETARIAT DE MAIRIE ...

Ne soyez pas surpris, l'équipe du secrétariat de Mairie évolue !

Avant l'arrivée prochaine de Charlotte, qui se partagera entre les secrétariats d'Accolay et de Cravant et dont nous vous reparlerons dans le prochain numéro, c'est Delphine qui remplace Odile, qui a réussi un concours et qui a intégré le Centre des Finances Publiques. L'une et l'autre ont souhaité vous adresser un petit message ...



Même si c'est par choix,
c'est avec un pincement au cœur, que je quitte
la Mairie de Cravant et les Cravantais.

J'ai passé 3 années parmi vous très riches professionnellement et
humainement en partageant vos bonheurs, vos peines et vos problèmes.
Je remercie tous mes collègues pour leur soutien professionnel et plus
particulièrement Yannick pour son aide indéfectible.

Je garde de bons souvenirs de ces moments passés avec vous. Je compte faire
perdurer tous ces liens qui se sont créés avec vous tous : élus anciens et
nouveaux de Cravant et d'Accolay, collègues, pompiers, membres des
associations et administrés. Merci à tous de votre attention à mon égard
et je vous laisse entre de bonnes mains puisque Delphine, secrétaire
à Accolay, reprend la tâche qui m'avait été confiée.

Je ne doute pas que vous lui réserverez un bon accueil.

Je vous dis donc seulement au revoir,
puisque je compte assister à des manifestations à Cravant
où j'aurais le plaisir de vous croiser.

Odile POTHIN

Un sourire en chasse un autre à la Mairie : depuis le 22 mai, c'est Delphine qui remplace Odile au poste de secrétaire. Elle a souhaité vous dire quelques mots ...

Delphine, peux-tu nous en dire un peu plus sur toi en quelques mots ?

Je m'appelle Delphine BEAURAIN et j'ai 41 ans. J'habite à Mailly-la-Ville avec mon mari et nos deux enfants.

Quel est ton parcours ?

Étant originaire du Nord, c'est dans le Pas-de-Calais que j'ai commencé ma carrière dans la fonction publique, au sein de la Communauté de Communes du Béthunois. Après 11 années passées dans un service financier, j'ai fait le choix de donner une nouvelle orientation à ma carrière en répondant à l'annonce de la Mairie d'Accolay qui cherchait une nouvelle secrétaire.

Je suis donc Bourguignonne d'adoption depuis 2011.

Quelles sont tes premières impressions sur la commune ?

La création de la commune nouvelle de « Deux Rivières » m'a permis de découvrir progressivement Cravant, ses élus et ses habitants. Pendant plusieurs semaines, j'ai eu la chance de travailler en binôme avec Odile, ce qui a facilité la reprise des différents dossiers en cours. Étant encore en partie sur Accolay en attendant que Charlotte vienne prendre le relai, je n'ai pas eu le temps de visiter l'ensemble du village. Mais vous risquez prochainement de me croiser dans les rues de Cravant et de Cheully ...



Cérémonies du 8 mai et du 18 juin



Moments forts de rassemblement pour commémorer des événements importants de l'histoire de France, les cérémonies du 8 mai et du 18 juin ont réuni plusieurs habitants de la commune nouvelle Deux Rivières pour se recueillir solennellement.

Depuis le rapprochement avec Accolay, les cérémonies se déroulent désormais sur les deux anciennes communes.

On notera que la participation d'une chorale d'Accolay a magistralement interprété la marseillaise et le chant des partisans.

Honorer la mémoire de ceux qui ont œuvré au péril de leur vie pour faire de la France un pays libre est important et nous espérons que vous serez nombreux à participer à ces manifestations commémoratives.



Actualités de Deux Rivières

Pour répondre aux nombreuses questions qui nous sont posées concernant la commune nouvelle Deux Rivières, nous vous rappelons que vous pouvez retrouver sur le site de Cravant la charte de création de Deux Rivières (sur www.cravant-yonne.fr, onglet « la commune », rubrique « Commune nouvelle Deux Rivières »)

Cette charte précise bien que chaque commune garde de nombreuses prérogatives : son nom, son histoire, son école, ses traditions... La commune nouvelle, plus importante avec ce regroupement, est mieux représentée au sein de notre communauté de communes agrandie : La Communauté de communes Chablis, Villages et Terroirs a en effet réuni notre ancienne communauté de communes Entre Cure et Yonne, et celle du Pays Chablisien.

La commune nouvelle a également pour objectif de mutualiser les services administratifs et la gestion financière de nos deux villages, et d'apporter le meilleur service possible aux habitants d'Accolay et de Cravant, voire de l'amplifier grâce à cette mutualisation. Mais chaque village conserve bien son identité, ses traditions et ses fêtes, ses jumelages et ses interlocuteurs habituels dans les deux secrétariats de mairie.

Les cartes routières et les GPS continueront à localiser nos deux villages par leur nom.

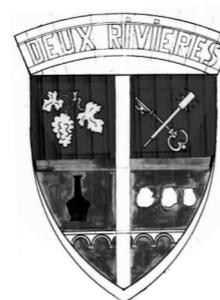
Vous trouverez dans cette rubrique, désormais, les informations spécifiques à la commune nouvelle et les informations et les événements concernant Accolay dans le trimestre à venir.

Un logo et un blason :

Voici les projets de logo et de blason qui ont été sélectionnés par le Conseil Municipal pour symboliser la nouvelle commune



Logo créé par Arnaud Lemaire



Blason créé par Jean Marc Lagarde

A Accolay, entre juillet et septembre :

- ◆ Repas patriotique du Comité des fêtes d'Accolay, jeudi 13 juillet à 19 h dans les jardins de la Mairie,
- ◆ Vide greniers du Comité des fêtes d'Accolay, dimanche 30 juillet à la halte nautique,
- ◆ Courses vertes des Amis d'Accolay et repas "lasagnes", dimanche 20 août,
- ◆ Fête communale samedi 26 et dimanche 27 août.

Élections : résultats sur la commune de Deux Rivières

Présidentielles 2017

RÉSULTATS DE LA COMMUNE AU 1 ^{ER} TOUR			
Liste des candidats	Voix	% Exprimés	
Mme Marine LE PEN	195	27,08	
M. Jean-Luc MÉLENCHON	175	24,31	
M. Emmanuel MACRON	148	20,56	
M. François FILLON	110	15,28	
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	39	5,42	
M. Benoît HAMON	26	3,61	
Mme Nathalie ARTHAUD	8	1,11	
M. Philippe POUTOU	8	1,11	
M. Jean LASSALLE	7	0,97	
M. François ASSELINEAU	4	0,56	
M. Jacques CHEMINADE	0	0,00	
	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	934		
Abstentions	196	20,99	
Votants	738	79,01	
Blancs	13	1,39	1,76
Nuls	5	0,54	0,68
Exprimés	720	77,09	97,56

RÉSULTATS DE LA COMMUNE AU 2 ND TOUR		
Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	364	57,87
Mme Marine LE PEN	265	42,13

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	934		
Abstentions	203	21,73	
Votants	731	78,27	
Blancs	76	8,14	10,40
Nuls	26	2,78	3,56
Exprimés	629	67,34	86,05

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Législatives 2017

RÉSULTATS DE LA COMMUNE AU 1 ^{ER} TOUR 2 ^E CIRCONSCRIPTION YONNE				
Liste des candidats	Nuances	Voix	% Voix Commune	% Voix Circonscription
M. Jean-Yves CAULLET	LRM	126	27,10	30,22
M. André VILLIERS	UDI	108	23,23	22,30
Mme Edwige JACQUET	FN	71	15,27	19,56
M. Philippe COLLIN	FI	70	15,05	11,17
M. François MEYROUNE	PCF	27	5,81	4,43
M. Guillaume DURAND	ECO	17	3,66	2,55
Mme Elodie ROY	RDG	15	3,23	2,77
M. Mehdi BARBOT	DLF	11	2,37	2,23
M. Frédéric WACHOWIAK	DIV	6	1,29	0,46
Mme Annita CARRASCO	EXG	5	1,08	0,68
M. Cyrille REY-COQUAIS	EXD	4	0,86	0,40
M. Christophe LAMODIÈRE	DVD	4	0,86	0,69
M. Nicolas ROBERT	DVD	1	0,22	1,97
M. Joël RIGOLAT	DVD	0	0,00	0,00
Mme Annie SCANIGLIA-KERMIN	EXG	0	0,00	0,26
M. Dursun USTA	DIV	0	0,00	0,30

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	932		
Abstentions	457	49,03	
Votants	475	50,97	
Blancs	10	1,07	2,11
Nuls	0	0,00	0,00
Exprimés	465	49,89	97,89

RÉSULTATS DE LA COMMUNE AU 2 ^E TOUR 2 ^E CIRCONSCRIPTION YONNE				
Liste des candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. André VILLIERS	UDI	178	19,10	54,27
M. Jean-Yves CAULLET	REM	150	16,09	45,73

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	932		
Abstentions	561	60,19	
Votants	371	39,81	
Blancs	30	3,22	8,09
Nuls	13	1,39	3,50
Exprimés	328	35,19	88,41

RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DE CLASSE D'ACCOLAY

Pour information, le Conseil Municipal d'Accolay a approuvé le projet de travaux d'isolation de la salle de classe le 10 mars 2016. Sur la base de l'étude de diagnostic énergétique réalisée par le bureau d'étude ABamo. Le coût prévisionnel des travaux est de 23 520,00 € HT (25 166,40 € TTC).

Des demandes de devis sont en cours, le choix des entreprises se fera lors d'un prochain conseil. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement et sollicite les subventions au titre villages de l'Yonne et au titre de la réserve parlementaire.

Extraits du Conseil Municipal du 06/04/2017

Ordre du jour : Vote des taux d'imposition 2017, Vote de décisions modificatives au BP 2017, Adhésion au groupement de commande porté par la CCCVT (diagnostic, schéma directeur d'alimentation d'eau potable, assistance à maîtrise d'ouvrage), Avenant au marché de remplacement des branchements en plomb d'Accolay, Choix des entreprises pour les travaux d'isolation de la salle de classe d'Accolay, Refonte de la signalisation d'Accolay : modification du plan de financement, Tarifs de l'eau 2017, Demande de subvention pour l'informatisation de la bibliothèque, Création d'un poste pour accroissement d'activité, Création d'un poste d'adjoint administratif, Reconduction de la ligne de trésorerie, Créances irrécouvrables, Transfert du CPI de Cravant à la commune de Deux Rivières, Questions diverses.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Le Maire propose de voter les taux pour l'année 2017 comme indiqués ci-dessous. Comme chaque année, la loi de finances prévoit une revalorisation des bases d'imposition comme suit :

Libellés	Taux Accolay 2017*	Taux Cravant 2017*	Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Taux Deux Rivières 2017	Produit
Taxe d'habitation	11.38 %	15.64 %	1 522 800	14.02 %	213 497
Taxe foncière (bâti)	16.08 %	28.56 %	990 800	24.10 %	238 783
Taxe foncière (non bâti)	66.21 %	79.34 %	70 400	76.24 %	53 673

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, VOTE les taux 2017 comme indiqués dans le tableau ci-dessus.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE PORTE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHABLIS VILLAGES ET TERROIRS : DIAGNOSTIC, SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

Dans sa séance du 30 mars, le Conseil communautaire a autorisé la Communauté de Communes Chablis, Villages et Terroirs à porter pour les communes membres de la communauté le groupement de commande des études de schéma directeur d'alimentation eau potable et de diagnostic des services d'alimentation en eau potable (pour les communes qui ne disposent pas de ce diagnostic ou pour lesquels il est obsolète). Ce portage de groupement de commande par la CC CVT n'anticipe en aucune manière un transfert de compétence en matière d'eau potable que la loi NOTRe fixe à l'échéance du 1er janvier 2020. Il permet :

- * de fournir des éléments de connaissance des services de production et de distribution indispensables à ce transfert de compétence,
- * d'apporter une réponse aux mises en demeure de l'État concernant certaines communes de notre territoire,
- * de porter la subvention de l'Agence de l'Eau de 50 % (cas d'une demande présentée par une commune seule) à 80 % (en cas d'étude groupée) pour l'étude de diagnostic,
- * de bénéficier d'un coût moindre du fait du marché groupé.

Nous envisageons pour l'étude de schéma directeur deux phases :

- * la première, dans l'urgence, pour répondre aux impératifs des mises en demeure et dont le périmètre est proposé dans le document de travail ci-joint,
- * la seconde, ensuite, pour les autres communes.

Compte-tenu de la charge de travail actuelle du service environnement de la CCCVT (préparation des marchés d'études de transfert des compétences assainissement - au plus tard 01/01/2020, mais avec demande des communes de l'ex CCECY et du Trésorier - 01/01/2018 - et eau potable - 01/01/2020), le Conseil communautaire a donné également son accord pour confier l'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence technique départementale (cahier des charges, analyse des offres, suivi des études).

L'adhésion à ce groupement de commande est de la compétence de notre commune et fera l'objet d'une convention entre le Conseil communautaire et notre Conseil Municipal. Celle-ci présentera les modalités de calcul de la contribution financière des communes (sur la base du reste à charge hors subventions).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'adhérer à ce groupement de commande dont : assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ATD, étude diagnostic des services d'alimentation en eau potable, étude de schéma directeur eau potable,

MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA REFONTE DE LA SIGNALISATION D'ACCOLAY ET SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC L'ATD 89 POUR LA REALISATION DE CES TRAVAUX

Pour faire suite au projet de refonte de signalisation d'Accolay, un nouveau plan de financement est proposé au Conseil Municipal suite à la modification de l'étude de l'agence Technique Départementale de l'Yonne.

Le coût du projet est estimé à 24 231 EUR HT (travaux + étude), il est rappelé qu'il est possible de bénéficier d'une subvention au titre de la répartition des amendes de police relatives à la circulation routière, le taux d'aide en 2016 était de 46 %, plafond de dépense subventionnable de 45 000 EUR HT). La date limite de réception des demandes est le 30 avril 2017.

Par délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve le projet modifié, le budget prévisionnel, sollicite une subvention au Conseil Départemental au titre de la répartition des amendes de police relatives à la circulation routière et autorise le Maire à signer la convention avec l'ATD 89 pour ces travaux.

TARIFS DE L'EAU 2017 : SERVICE DE L'EAU CRAVANT TARIFS 2016-2017

- Taxe de raccordement au réseau d'eau potable : 350.00 €
- Taxe pour changement de compteur suite à une négligence de l'abonné : 110.00 €
- Taxe pour changement de titulaire sans suppression compteur :
 - avec relevé contradictoire* : 15.00 €
 - sans relevé contradictoire** : 50.00 €
- Taxe pour réouverture de compteur à la demande du propriétaire : 50.00 €
- Taxe pour suppression de compteur avant 5 ans d'abonnement : 50.00 € + x
- Taxe pour suppression de compteur après 5 ans d'abonnement : 50.00 €

x = solde d'abonnements restants sur 5 ans

* relevé effectué par le cédant et le repreneur

** cas où la Commune est obligée de se déplacer pour effectuer le relevé

Prix de l' Eau par M3 :

- Taxe pollution fixée par l'AESN (Attente confirmation) : 0.42 €
- Prix du m3 d'eau potable : 1.05 €

Abonnement :

Compteurs	Tarifs	Compteurs	Tarifs
Compteur 15 mm	45 €	Compteur 40 mm	96 €
Compteur 20 mm	49 €	Compteur 50 mm	106 €
Compteur 25 mm	60 €	Compteur 65 mm	110 €
Compteur 30-32 mm	73 €	Compteur 70 mm	116 €

VALIDATION ET DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre de la nouvelle commune Deux Rivières, nous souhaitons informatiser la bibliothèque d'Accolay afin de la mettre en réseau avec celle de Cravant et optimiser ainsi l'accès aux livres de l'une à l'autre pour les habitants.

Cela permettra de mieux utiliser les services de la Bibliothèque Départementale et en s'équipant du même logiciel que celle-ci de permettre aux usagers, grâce au portail de la BDY, de rechercher et réserver à partir de chez eux les livres qu'ils souhaitent.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, DECIDE de procéder à l'informatisation de la bibliothèque, VALIDE le plan de financement présenté (Total dépense HT : 6 947 €), SOLLICITE l'octroi de subventions auprès de la DRAC de 40 % de 5 028 € (mise à disposition logiciel et achat de matériel), du Conseil Régional de 40% de 4 935 € (5 028 € - 93 €) et du Conseil Départemental de 50 % des frais de formation qui s'élèvent à 900 €.

Extraits du Conseil Municipal du 02/05/2017

Ordre du jour : Arrêt du PLU d'Accolay, Avenant au PLU de Cravant, Création de postes (pour accroissement temporaire d'activité, d'ATSEM principal 1ère classe, d'adjoint technique principal 2ème classe), Pose de grilles de protection au lavoir du Donjon, Motion pour la conservation du nom des communes historiques, Questions diverses.

POSE DE GRILLES DE PROTECTION AU LAVOIR PLACE DU DONJON

De façon récurrente, des déchets sont déposés par des personnes indélicates dans le lavoir place du Donjon. Des dégradations ont lieu régulièrement dans ce même lieu, nécessitant de nombreuses interventions des agents techniques. Plusieurs communes (Vermenton, Préhy...), pour éviter ces problèmes, ont mis en place des grilles fermant ainsi les lavoirs en permettant de voir l'intérieur.

Plusieurs conseillers y sont défavorables estimant que la pose de grilles ne ferait que déplacer le problème du dépôt sauvage de déchets vers un autre lieu. Un autre conseiller demande de reporter ce point, à la prochaine séance du Conseil Municipal, dans l'attente de pouvoir confondre les responsables qui laissent ces déchets.

MOTION POUR CONSERVATION DU NOM DES COMMUNES HISTORIQUES

Par délibération, le Conseil Municipal de Deux Rivières, à l'unanimité, VOTE une motion afin de faire figurer le nom des communes historiques ACCOLAY et CRAVANT, tel que cette disposition figure dans l'arrêté préfectoral de création de la commune Deux Rivières, en particulier dans les adresses postales, et notamment dans les courriers et documents émanant des administrations (services fiscaux par exemple).

Extraits du Conseil Municipal du 08/06/2017

Ordre du jour : Arrêt du PLU d'Accolay, Harmonisation de l'eau, CLECT attribution de compensation provisoire 2017, Groupe Scolaire : remplacement de la chaudière, choix de l'entreprise, Adhésion au SDEY, Restauration scolaire, Étude BAC : devis complémentaire, Tarifs d'occupation du domaine public, Indemnités horaires pour travaux complémentaires, Création d'un poste pour accroissement d'activité, Questions diverses.

HARMONISATION DE L'EAU

OBJECTIFS :

- Harmoniser les tarifs
- Simplifier le bordereau de prix qui est très complexe à Cravant (Cause : règlement historique, 2010)

SITUATION 2017 :

ACCOLAY

- Prix du m³ 1,072 €
- Abonnement annuel 50€ unique, branchements tous considérés comme étant en ø de 20mm
- Augmentation substantielle des tarifs, suite aux travaux lancés
- Forte augmentation de la taxe AESN qui passe de 0,22 à 0,42€/m³

CRAVANT

- Prix du m³ 1,05 €, augmentation de 5% sur factures de 2016 (décision en 2015)
- Abonnements annuels, avec augmentation de ~80% sur facture de 2015 (décision en 2015) :
 - Ø de 15 mm : 45€ pour 477 compteurs sur 493 au total Ø de 40mm : 96€ pour 1 compteur
 - Ø de 20mm : 49€ pour 8 compteurs Ø de 50mm : 106€ pour 0 compteur
 - Ø de 25mm : 60€ pour 8 compteurs Ø de 65mm : 110€ pour 2 compteurs
 - Ø de 30-32mm : 77€ pour 1 compteur Ø de 70mm : 116€ pour 0 compteur
- Augmentation des tarifs votés en 2015, suite au constat du déficit structurel du budget d'eau. Ces tarifs étaient bas par rapport à ceux des régies communales voisines, et inchangés depuis plus de 10 ans.
- Augmentation de la taxe AESN 2107/2016 de 0,41 à 0,42€/m³

ELEMENTS D'EXPLOITATION

REFERENCES	ACCOLAY	CRAVANT	DEUX RIVIERES
Volume moyen annuel facturé (en m ³ /an)	~18000	~38000	~56000
Nombre d'abonnements en 2016	326	493	819
Conso moyenne annuelle (en m ³ /an /compteur)	55	77	68
Conso nationale moyenne /foyer (2 enfants)	120	120	120

PROPOSITION D'HARMONISATION POUR FACTURATION 2018

Sur l'ensemble du territoire de DEUX RIVIERES il est proposé :

- Tarif unique du m³ d'eau : 1,072€
- Tarifs de l'abonnement selon les dimensions de raccordement :
 - Ø de 15mm : 45€ soit 477 compteurs sur les 493 de Cravant, inchangé
 - Ø de 20-30mm : 50€ tout Accolay et 12 compteurs sur Cravant
 - Ø > 30 mm : 110€ pour 0 compteur sur Accolay et 3 sur Cravant

IMPACTS FINANCIERS POUR LES ABONNES

IMPACTS sur facturation (€uros/an/concessionnaire)	Consommation	Abonnement	Total
ACCOLAY sur 100% des concessionnaires	0	0	0
CRAVANT 477 concessionnaires (base 77 m ³ /an)	1,54	0	1,54
CRAVANT 477 concessionnaires (base 120 m ³ /an)	2,40	0	2,40
CRAVANT 8 concessionnaires (base 200 m ³ /an)	4	1	5
CRAVANT 4 concessionnaires (base 200 m ³ /an)	4	-10	-16
CRAVANT 1 concessionnaire (base 300 m ³ /an)	6	-23	-17
CRAVANT 1 concessionnaire (base 400 m ³ /an)	8	24	32
CRAVANT 2 concessionnaires (base 300 m ³ /an)	6	0	6

CONCLUSIONS

Harmonisation dès 2018 réalisable, sans impact significatif sur le budget et sur le niveau de facturation

Au vu des propositions de Madame le Maire, le Conseil municipal décide se VOTER pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018, les nouveaux tarifs.

GROUPE SCOLAIRE – REMPLACEMENT CHAUDIERE - CHOIX ENTREPRISES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, DECIDE de réaliser les travaux de remplacement de chaudière du groupe scolaire, AUTORISE Le Maire à signer le devis de l'entreprise FAVERGEAT pour un montant de 28 700 € HT soit 34 440 TTC.

ETUDE BAC – DEVIS COMPLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal est sollicité pour autoriser le Maire à signer le devis complémentaire concernant des études complémentaires pour l'alimentation en eau potable. L'objet de ces études complémentaires estimatives consiste :

Pour Accolay :

- 1- Passage caméra + rapport : 1 790 € HT soit 2 148 € TTC
 - 2- pompage par paliers : 2 670 € HT soit 3 204 € TTC
 - 3- pompage longue durée : 2 320 € HT soit 2 784 € TTC
- Pour un Total de 6 780 € HT soit 8 136 € TTC

Pour Cravant :

- 1- Suivi du débit cycle annuel (6 mois) : 5 200.00 € HT soit 6 240.00 € TTC
 - 2- traçage des eaux souterraines – 2 colorants : 4 383.34 € HT soit 5 260.01 € TTC
- Pour un total de 9 583.34 € HT soit 11 500.01 € TTC

Pour la commune DEUX RIVIERES un total de 16 363.34 € HT (19 636.01 € TTC)

Il est rappelé que l'étude est subventionnée à 80 %.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le devis correspondant aux études complémentaires de l'étude BAC et tous les documents s'y référant.

Des nouvelles de la CCVT



**En raison du jour férié du vendredi 14 juillet,
le ramassage des ordures ménagères sera effectué
à Cravant et à Chevilly le mercredi 12 juillet
(les poubelles devront être sorties le mardi 11 juillet à partir de 18 h
pour être prises en charge par la benne le mercredi 12 juillet au matin)**

Rappels concernant le tri des déchets et le ramassage des poubelles



Nous avons tous maintenant l'habitude du tri de nos déchets, enfin ... presque tous.

En effet, nous constatons que certains habitants utilisent les poubelles mises à la disposition des résidents secondaires pour déposer leurs sacs poubelle, au lieu d'attendre le service ramassage du vendredi matin.

De plus, au pied des colonnes de tri, on trouve de tout : des cartons, une poussette, des morceaux de bois...

Bref, autant de résidus que les employés communaux doivent ensuite emporter à la déchetterie de Vermenton. La commune doit se substituer aux habitants « sans gêne » pour trier, nettoyer, et se rendre en déchetterie, **à la charge de vous tous**, qui payez des impôts pour ce service.

Nous rappelons que vous devez mettre votre conteneur à déchets le jeudi soir **à partir de 18 heures** (pas avant !) pour un enlèvement tôt le vendredi matin. Les bennes passent dans toutes les rues, sauf quand les propriétaires de voitures ou de camionnettes garent leur véhicule n'importe où, et n'importe comment, ce qui les empêche de passer dans la rue. Cela a été le cas récemment : la benne n'a pas pu passer dans la rue Saint Martin, ni dans la rue Bleue. Les riverains de ces deux rues ont pu constater que leurs poubelles n'avaient pas été ramassées à cause de deux personnes. J'espère que ces personnes se reconnaîtront et que de tels incidents ne se reproduiront pas, dans l'intérêt de tous.

Infos pratiques

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Standard

03 86 42 23 34

Permanence téléphonique

tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

(17 h les mardi et vendredi)

Fax : 03 86 42 29 67

Courriel : mairie-deuxrivieres@orange.fr

Site internet : www.cravant-yonne.fr



Horaires d'ouverture au public :

lundi de 14 h à 18 h

mercredi de 9 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

jeudi de 14 h à 18 h

Permanence sociale

le **mercredi** de 14 h à 18 h

par Michèle BARY et George BASSAN

----- LE SECRETARIAT DE MAIRIE SERA FERMÉ DU LUNDI 14 AU VENDREDI 18 AOUT INCLUS -----

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Se présenter à la Mairie avec :

- pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- livret de famille tenu à jour,
- justificatif de domicile.

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui

suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française.

Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

Quels sont les effets ?

Suite du recensement, la Mairie délivre une attestation et le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté.

Il est, en outre, inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

CANICULE LES GESTES A ADOPTER

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

En période de canicule,
quels sont les bons gestes ?



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

Rappel : Dans le cadre du plan canicule, la Mairie recense les personnes fragiles et/ou isolées afin de prévenir et limiter les risques encourus en cas de très forte chaleur. Inscription et renseignements au secrétariat de Mairie.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2017/2018

TRANSPORTS SCOLAIRES :

LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2017, LE DÉPARTEMENT PASSE LE RELAIS À LA RÉGION

À compter du 1er septembre, conformément à la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), la compétence transport sera confiée à la Région Bourgogne-Franche-Comté pour l'ensemble des circuits scolaires et des lignes interurbaines. En revanche, le transport des élèves en situation de handicap reste de la compétence du Conseil départemental.

Pas de changement pour la rentrée scolaire 2017/2018

- Renouvellement automatique de l'inscription pour les demi-pensionnaires et externes.** L'inscription de tous les élèves poursuivant leur scolarité (sauf passage à la classe supérieure sans changement de cycle) est renouvelée automatiquement et leurs cartes de transport seront transmises par les voies habituelles.
- La désinscription.** Si l'élève demi-pensionnaire ou externe est transporté en 2016/2017 mais n'utilisera plus les transports scolaires en 2017/2018, il est nécessaire qu'il se désinscrive au moyen de la fiche d'inscription / désinscription ou par internet sur transports-scolaires.cg89.fr



- Pour signaler une modification pour l'année scolaire suivante par rapport à l'année scolaire précédente.** Vous pouvez signaler une modification (déménagement, redoublement, changement d'établissement, changement de statut demi-pensionnaire, interne, externe, ...) par rapport à l'inscription aux transports scolaires de l'année précédente en le faisant par internet en vous rendant sur transports-scolaires.cg89.fr avec votre identifiant et votre mot de passe que vous avez utilisés lors de votre première inscription en ligne.

**Tarifs forfaitaires :**

- 100 euros (primaires)
- 110 euros (collèges)
- 130 euros (lycées et apprentis)
- 85 euros (élèves internes)
- gratuit pour les élèves handicapés
- Duplicata de carte suite à une perte : 10 euros

Réduction de 50% à compter du 3e enfant (le plus jeune) transporté.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT POUR LES PARTICULIERS

Les personnes qui souhaitent participer au concours des « Maisons, Fermes et Commerces Fleuris » organisé au niveau départemental peuvent le faire en s'inscrivant en Mairie avant le 31 août dernier délai.

Pour faire acte de candidature, il suffit de remplir un bulletin d'inscription et de fournir de 1 à 4 photos de bonne qualité, qui mettent en valeur la qualité du fleurissement.

Ce concours est entièrement gratuit.

DESCRIPTIF DES CATÉGORIES DE FLEURISSEMENT

- | | |
|---|---------------------------------|
| 1) Maison avec jardin ou terrasse | 5) Café, restaurant et commerce |
| 2) Balcon | 6) Hébergement touristique |
| 3) Façade ou décor floral sur la rue | 7) Édifice public ou collectif |
| 4) Ferme, exploitation agricole ou viticole | 8) Sites touristiques fleuris |
| | 9) Autre fleurissement |

L'ARMÉE DE L'AIR RECRUTE

VOUS ETES EN RECHERCHE D'UNE FORMATION ET D'UN EMPLOI, VOUS AVEZ + de 17 ANS ET - de 30 ANS INTEGRATIONS TOUS NIVEAUX SCOLAIRES

ADRESSEZ VOTRE CV à Dijon = cirfabourgogne@orange.fr

FORMATIONS GRATUITES et PAYEES



**Techniciens aéronautiques / agents de sécurité/ contrôleurs aérien
Pompiers /parachutistes/ maitres-chiens/simulateurs de vols
Informaticiens/ officiers / routiers / pilotes etc...**

24 AVENUE GARIBALDI - 21000 DIJON
03 80 11 23 35 / cirfabourgogne@orange.fr

AUTORISATION DE VOIRIE OU DE STATIONNEMENT

Depuis quelques temps, la commune constate que le domaine public est occupé sans autorisation ou que les demandes qui lui sont adressées sont soit incomplètes, soit déposées dans des délais trop courts pour permettre une instruction convenable. Petits rappels de la réglementation et des démarches à entreprendre ...

Dans quels cas une autorisation de voirie est-elle nécessaire ?

Si vous souhaitez faire certains travaux sur le domaine public ou l'occuper temporairement, vous devez obtenir préalablement une permission de voirie ou un permis de stationnement :

La permission de voirie concerne les matériels ou les ouvrages ayant une emprise sur le domaine public et impliquant des travaux dans le sol ou le sous-sol de la voie :

- ◆ création d'un accès par busage de fossé,
- ◆ création d'un bateau (abaissement du trottoir pour accéder à une propriété privée),
- ◆ création d'une évacuation d'eaux pluviales sous le trottoir, etc.

Le permis de stationnement correspond à une occupation du domaine public sans ancrage, ni travaux au sol :

- ◆ stationnement de bennes à gravats,
- ◆ stationnement d'échafaudages,
- ◆ stationnement provisoire de véhicules ou d'engins (déménagements, travaux), etc.

Pour les voies communales, cette autorisation est délivrée par arrêté du Maire. Pour les routes départementales, cette autorisation est délivrée par le Président du Conseil Départemental de l'Yonne.

Comment obtenir votre autorisation ?

Comment constituer son dossier : formulaire de demande dûment rempli, le cas échéant accompagné d'un plan de localisation et d'une note descriptive présentant le projet, à adresser en Mairie.

Quand déposer sa demande : **deux semaines minimum avant la date de réalisation des travaux.**

Validité : Les autorisations de voirie sont précaires et révocables. Elles sont délivrées à titre personnel pour une durée déterminée. Elle peuvent être retirées dans l'intérêt de la gestion de la voirie, pour sauvegarder d'autres intérêts de caractère général ou si le bénéficiaire ne respecte pas les prescriptions contenues dans l'autorisation.

Obligations du bénéficiaire : responsabilité des ouvrages et des matériels stationnés, obligation de signalisation de jour comme de nuit, mise en place de protections pour les usagers de la route et les piétons, obligation de réparer les dégâts éventuels causés à la chaussée, obligation d'affichage de l'autorisation, etc...

Attention ! Avant de faire une demande de permission de voirie, assurez-vous que les travaux que vous projetez d'effectuer ne soient pas soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire). Si c'est le cas, vous devrez avoir rempli ces obligations en matière d'urbanisme **AVANT** d'effectuer votre demande de permission de voirie. Aucune demande de voirie ne sera délivrée pour des travaux n'ayant pas fait l'objet d'une demande au titre de l'urbanisme ou avant la fin de l'instruction de celle-ci.

ECHAFAUDAGES



Les commerçants

SALON DE COIFFURE

Votre salon de coiffure « L'Coiff »
sera fermé du 9 au 17 juillet inclus

L'AGENCE POSTALE

L'agence postale de Cravant sera exceptionnellement
fermée le samedi 29 juillet pour un remplacement sur
Accolay.

Fermeture estivale : Du 14 au 26 août inclus.

Infos communales

RESULTAT DES DERNIERES ANALYSES D'EAU

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	0	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0,18	2
pH	7,84	6,5 et 9
Ammonium	<0,05	0,10
Nitrates	40,5	50
Bactéries coliformes /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Entérocoques /100 ml-MS	<1 n/100mL	0
Eschérichia coli /100 ml-MS	<1 n/100mL	0

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

ETAT CIVIL

REGISTRE D'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 15 avril	Luka CHABOT	20 rue de Jouigny
Le 26 avril	Cassie GUEUX	10 rue de Jouigny
Le 27 avril	Elyo ROIZOT	15 route de Tonnerre
Le 10 juin	Oscar GIBAUD	5 promenade St Jean

MARIAGE

Le 13 mai	Sara M'CHICHOU et Rachid HAMIM	30 rue Bleue
Le 13 mai	Nadia SOARES et Sergio TAVARES ALMEIDA	1 rue du Moulin
Le 3 juin	Christophe GALLON et Alain THIVET	14 route de Lyon
Le 1er juillet	Emilie BERNARD et Baptiste PETITJEAN	7 rue des Guerlains

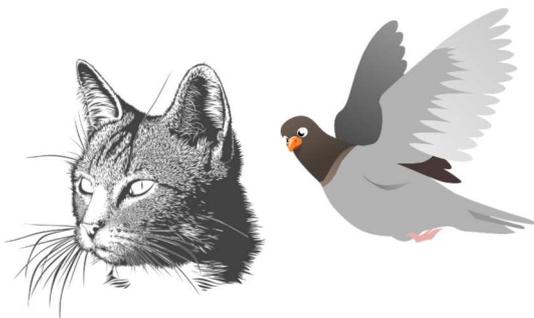
DECES

Le 7 mai	Nicole LACOMBE	46 rue Bleue
Le 21 mai	Gisèle MOUFFRONT	27 route de Paris
Le 24 juin	Jean-Paul BORNIER	16 rue du Fbg St Nicolas

ANIMAUX ERRANTS : POURQUOI NE FAUT-IL PAS LES NOURRIR ?

Parce que c'est interdit par la Loi :

Extrait de l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental : « Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ».



Parce que cette pratique pose des problèmes de tranquillité, de salubrité et d'hygiène publiques :

La prolifération des animaux errants ou sauvages finit par causer des nuisances au voisinage en termes d'odeur (urine des chats, fientes de pigeons ...), de bruit (miaulements et bagarres entre animaux), de détérioration (sacs poubelles éventrés) et d'hygiène (ordures répandues sur la voie publique).

Parce que cela accentue leur sédentarisation :

Les animaux errants ont tendance à revenir et à s'établir durablement à proximité des endroits où ils sont certains de trouver de la nourriture.

Pour faire cesser les nuisances supportées par les uns et les autres, merci de ne plus nourrir les animaux errants .

ANIMAUX ERRANTS : LA COMMUNE EN ACTION

Les pigeons

Début mai, une importante opération d'effarouchement a eu lieu sur le clocher de l'église, lieu de rassemblement de quelques 350 pigeons. La mission, confiée à la société « Aigles de Bourgogne » et qui intervient avec un oiseau de proie, a été un véritable succès puisque la population de pigeons a considérablement diminué dans ce secteur.

Nous vous rappelons que les jets et dépôts de nourriture sont interdits sur tout le territoire communal et que les propriétaires doivent veiller à ne pas créer des conditions propices au rassemblement et à la sédentarisation des animaux errants dans leurs propriétés et dépendances, notamment lorsqu'elles sont inoccupées, en obstruant les différentes ouvertures.



Les chats

Pour faire face à la multiplication des chats errants dans les rues du centre bourg et du hameau, la commune a fait appel à la Fondation « 30 millions d'amis ». L'objectif est de réaliser une campagne d'identification et de stérilisation. Concrètement, la fondation « 30 millions d'amis » participe aux frais de stérilisation et la commune se charge de la capture des animaux.

Au regard de la loi, tout chat non identifié est considéré comme un chat errant. Les propriétaires de chats ont pour obligation, depuis 2012, de les faire identifier.



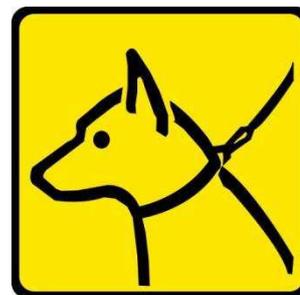
**CETTE CAMPAGNE AURA LIEU SUR CRAVANT ET SUR CHEUILLY
ENTRE LE 3 JUILLET ET LE 1ER SEPTEMBRE**

Rappels concernant les chiens non tenus en laisse ...

Nous enregistrons en mairie de plus en plus de réclamations concernant les chiens non tenus en laisse ...

Pour les propriétaires de chiens, un rappel :

- ♦ Il est impératif de **les tenir en laisse** pour éviter des incidents, et de **ramasser les déjections de vos animaux**.



En ce qui concerne les nombreux chats errants repérés, nous subissons tous ce fléau qui génère des nuisances pour les riverains des zones concernées. Là encore de nombreuses réclamations nous parviennent.

La prolifération de ces chats est accentuée par le fait que ces chats continuent d'être nourris par un certain nombre de personnes, ce qu'il faudrait éviter au contraire.

Des nouvelles des écoles

A l'école Maternelle

La sortie de fin d'année de tous les enfants de Maternelle s'est déroulée à la **ferme des Grenouillettes** à Saint-Privé en Puisaye. Par cette belle journée de juin, le 12, les enfants ont découvert les animaux de la ferme.

Chacun a participé à la fabrication du fromage de chèvre, les plus jeunes sont incollables sur l'œuf et la poule tandis que les plus grands ont découvert le monde des abeilles et des ruches. Tout le monde était ravi, les petits comme les grands !



En Élémentaire

Les CM1/CM2 ont réussi à faire leur traditionnelle sortie pêche à Villefargeau et chacun est revenu avec sa propre carte de pêche pour la saison 2017. Un succès !



La sortie de fin d'année des Élémentaires s'est déroulée **le 3 juillet**. Direction les **Grottes d'Arcy** sur Cure le matin avec visite et atelier « ocres » ou atelier « fouilles » selon l'âge des enfants. Après la pause pique-nique, direction le **Moulin de Migé** pour la découverte du monument et deux ateliers autour des éoliennes ou du montage d'un moulin en bois. Les enfants étaient ravis de leur journée qui avait comme un air de vacances avant l'heure.



Enfin, la **kermesse** des Écoles Maternelle et Élémentaire a eu lieu **vendredi 30 juin** au groupement scolaire.



Le temps maussade n'a en rien altéré le plaisir des enfants qui ont pu s'amuser dans de nombreux stands. De l'irremplaçable pêche à la ligne à la super tombola des cases sur le thème des fruits et légumes, la kermesse a été très animée ! Chacun pouvait grignoter un petit morceau salé ou sucré et siroter une boisson fraîche pendant que les enfants s'amusaient et remportaient de jolies bricoles. Les enseignantes étaient ravies de cette nouvelle édition, dont les bénéfiques permettent de mettre en place différentes animations scolaires.



Une page se tourne à l'école

Fin de l'année scolaire : bonnes vacances à nos jeunes enfants et à leur encadrement.

Pour certains, c'est encore une étape de franchie : passage dans la classe du dessus (on grandit !), changement à l'intérieur de l'école (grande section vers CP), voire début de l'aventure vers le collège pour les (déjà !) anciens CM2.

Quel changement ! On ne dira plus maîtresse, on ne sera plus le grand dans la cour, le sac sera plus lourd ...

Pas d'angoisse, cela va bien se passer. Tous ceux de l'année dernière passent déjà en 5ème et n'en sont pas peu fiers.

L'organisation va rapidement se mettre en place et les débuts parfois fébriles seront vite oubliés.

Mais revenons à l'école de Cravant.

Quelques changements d'organisation sont prévus pour tenir compte des effectifs.

Des renforts sont prévus pour assurer un encadrement adapté aux tranches d'âge.

L'école s'adapte

Toutefois, un changement en particulier méritait d'être mentionné.

Odile, directrice et enseignante des CE1 et CE2 cette année, quitte ses fonctions et part à la retraite après de belles années à enrichir les petites têtes curieuses de centaines d'enfants.

Les souvenirs sont nombreux tant de son côté que de celui des enfants, ou même des parents.

Un grand remerciement lui est adressé pour le travail accompli et une belle retraite lui est souhaitée.

Les enfants de sa dernière classe ont désiré lui faire un dernier cadeau. De manière totalement spontanée, certains ont décidé de réaliser une banderole et de lui faire la surprise de lui présenter le dernier jour d'école.

Aidés de quelques mamans motivées par l'élan des enfants, les participants ont mis du cœur à l'ouvrage pour réussir ce beau témoignage de sympathie envers leur « maîtresse ».

Odile a apprécié et part avec ce très beau cadeau de ses derniers protégés.



Évènements

Fête du jeu 2017

Le vendredi 19 mai, les élèves des écoles de Cravant, Accolay et Bazarnes ainsi que les enfants des Filous Fûtés sont venus jouer ensemble toute la journée à la salle polyvalente en avant-première de la fête du jeu. Ils ont été rejoints par un groupe de résidents de la Maison de Retraite départementale au cours de l'après-midi.



Le samedi 20 mai, durant 15 heures d'affilée (les plus tardifs sont partis à 3h du matin), les habitants de Cravant mais aussi des joueurs venus des alentours (dont les membres de l'association A Qui De Jouer, d'Auxerre) se sont retrouvés autour des 60 tables de jeux. Un repas partagé et convivial a permis de faire une pause avant de jouer encore un grand nombre de parties.



Le club d'échecs était aussi de la fête et quelques joueurs de la section Tarot sont aussi passés faire quelques levées car Cravant abrite un grand nombre de joueurs !

Au total de ces deux journées, c'est près de 500 personnes de tous âges et de différents horizons qui se sont côtoyées avec des jeux traditionnels mais aussi avec des jeux complexes et moins connus.

Salon des artistes (8 et 9 avril)

Le sculpteur **Yves Varanguin** était l'invité d'honneur du salon des artistes, qui a réuni cette année encore de nombreux exposants d'exception, que ce soit dans le domaine de la peinture, de la sculpture, ou encore de la poésie. Les visiteurs ont pu admirer les œuvres et échanger avec les artistes présents.



Yves Varanguin avait animé l'atelier sculpture dans les locaux de l'Escalier, samedi 1^{er} avril dernier, à Cravant. Les participants ont travaillé sur l'estampage de leur épreuve dans le moule en plâtre, dernière étape de la réalisation de leur œuvre (une tête).

Leurs œuvres ont d'ailleurs été exposés durant ce salon.



Les Journées du Patrimoine – 16 et 17 septembre

Les journées européennes du Patrimoine ont pour thème, cette année, « Jeunesse et patrimoine ».

Nous avons voulu jumeler ces journées entre Cravant et Accolay et proposer un programme d'animations particulièrement destiné aux jeunes des deux villages en mettant en valeur non seulement le patrimoine bâti mais aussi le patrimoine naturel et le patrimoine immatériel.

Pour ces deux jours :

- Les jeunes de l'atelier Théâtre seront les ambassadeurs du patrimoine en proposant un circuit théâtralisé des lieux emblématiques de l'histoire des deux villages ;
- Un rallye photo sera organisé entre Cravant et Accolay ;
- L'association « Les Joutes Accoloises », le samedi et le dimanche après-midi, proposera une exposition sur les joutes avec démonstration et initiations pour les jeunes ;
- Le FSE organisera un atelier de cuisine bourguignonne pour les enfants, suivi d'une dégustation pour tous, le samedi après-midi ;
- Des randonnées seront proposées entre Cravant et Accolay pour découvrir le patrimoine naturel (les Deux Rivières) et le patrimoine bâti (monuments, lavoirs, meurgers...) ;
- L'exposition de photos de classe, présentée l'an dernier, sera de nouveau à l'école, enrichie de toutes les photos qui ont été apportées depuis et complétée par des photos d'Accolay ;
- Une balade guidée et un pique-nique organisée par l'association AVIATROGLO ;
- Enfin André Machayekhi, artiste plasticien demeurant à Cravant, exposera ses œuvres à l'E.S.C.A.L.I.E.R. du vendredi 15 au lundi 18.

Venez tous partager notre patrimoine avec les jeunes des deux villages !

Concert de l'été

Concert à l'Eglise St Pierre -St Paul de Cravant le 10 août prochain, à 20 heures.

En partenariat avec la Cité de la Voix à Vézelay, Cravant aura le plaisir d'accueillir le trio vocal féminin IRINI, avec un programme autour de la Vierge dans le bassin méditerranéen (chants anciens de Grèce, Chypre, Italie...), le jeudi 10 août.

Vous pouvez écouter des extraits de leurs concerts sur leur site : www.ensembleirini.com/extraits-musicaux

Ce concert sera gratuit et durera environ une heure.

A l'issue du concert, en présence des artistes, rendez-vous à l'Escalier où le verre de l'amitié vous sera offert !

Venez nombreux, parlez-en à vos amis !

CRAVANT
le jeudi 10 août
Concert
à l'église St Pierre - St Paul
à 20 h
par L'ENSEMBLE IRINI
ENTRÉE GRATUITE

Deux Rivières
Accolay - Cravant

cit  de la voix
VEZELAY

Renseignements au 03 86 42 23 34

Les Associations

CRAVANT PATRIMOINE

Deux balades causerie vous ont été proposés par Françoise et Pierre Grenand pour découvrir les petites merveilles de la nature dans nos campagnes et sous-bois. Voici leurs commentaires :

"Promenade botanique dans la zone Natura 2000 du 15 avril dernier

Notre promenade, qui a réuni 15 participants, avait pour but d'initier les habitants de Cravant-Cheully à la connaissance botanique de notre petit territoire.

Nos milieux naturels sont assez variés et les sols majoritairement des calcaires de l'ère secondaire, à l'exception des alluvions récentes du bord de l'Yonne, dont une partie a roulé depuis le Morvan granitique au fil des siècles. En allant du bord de la rivière au sommet des plateaux, on peut très raisonnablement estimer à un millier le nombre d'espèces végétales que l'on peut croiser.

La promenade s'est déroulée (aller-retour) sur la route de Vincelottes, où de nombreuses espèces pouvaient être rencontrées. Les lieux-dits la Perrière et Chaufour ont été visités. Puis, en fin de promenade, un petit groupe de six personnes a grimpé la colline par le Vau Falleau pour revenir au village en descendant la route d'Irancy.

Nous avons pu admirer les fleurs de trois des espèces les plus emblématiques de ces côteaux calcaires de la Zone Natura 2000 : le genêt des teinturiers (*Genista tinctoria*) qui, comme son nom l'indique, servait à teindre en jaune ou en vert le lin et la laine, l'hellébore fétide, renoncule vénéneuse (*Helleborus foetidus*) et l'anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*), autre renoncule avec laquelle on teignait les œufs de Pâques. Cette dernière espèce, que nous pensions protégée à l'échelon national, s'est avérée être assez commune. Lors de l'ascension du coteau, nous l'avons d'ailleurs rencontrée en abondance. On peut donc continuer à en cueillir les fleurs pour teindre les œufs, en prenant garde de ne pas arracher les pieds pour les replanter dans les jardins : elle ne reprendrait pas, car elle ne peut prospérer que dans des milieux calcaires secs. L'exposition bien ensoleillée de nos pelouses calcaires a fait naître des affinités méditerranéennes, ce qui en fait une des particularités remarquables de notre Zone Natura 2000. Ainsi, on note la présence de l'hélianthème des Apennins (*Helianthemum apennicum*), repérée par l'œil aiguisé de Michael. Cette espèce à fleurs blanches, proche des Cistes méditerranéens atteint dans notre commune l'une de ces stations les plus septentrionales de France. Michael a également découvert dans le sous-bois un joli petit tapis blanc d'aspérule odorante (*Galium odoratum*).

L'un des buts de notre promenade était aussi l'observation des Orchidées terrestres. Nous avons été

un peu déçus. Seule l'Orchis brûlé (*Orchis ustulata*) était partout présent en bas de la colline et surtout dans le bois humide situé en contrebas de la route (cotoyant un tapis de muguet). En revanche nous n'avons pas observé d'Ophrys dans les zones plus sèches. Cependant le petit groupe qui a fait l'ascension du coteau a pu observer près du sommet les infrutescences sèches de l'an passé de l'Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*) et les jeunes feuilles de cette année ; elle devrait fleurir après le 15 mai.

Promenade botanique dans les bois de la commune du 20 mai dernier

Notre promenade a réuni une dizaine de participants, envers lesquels le temps a été clément, puisqu'il a plu avant et après, mais pas pendant ! Nous nous sommes rendus en voiture jusqu'aux Quatre chemins, puis avons cheminé à pied sur la marge septentrionale du Bois de la Provenchère, sur la voie qui mène à la ferme de Sainte Hélène.



On en a profité pour réviser nos leçons de l'école primaire :

Les terrains sont, comme lors de notre première sortie, des calcaires du Jurassique, ici l'oxfordien supérieur, qui a tout de même l'âge très respectable de 160 millions d'années. Une forêt mixte de hêtres et chênes, ici moyennement haute, s'y est implantée il n'y a que... 6 000 ans ! Elle se maintient entre les champs que des dizaines et des dizaines de générations de paysans ont su conquérir pour nourrir les humains.

Cinq semaines s'étant écoulées entre notre première et notre seconde balade, ce n'étaient plus les mêmes plantes qui étaient en fleur.

On a pu découvrir :

- l'alisier blanc, petit arbre attaché aux terrains calcaires et typique de notre région (*Sorbus aria*, Rosacée) ;
- la daphné lauréole (*Daphne laureola*), sous-arbrisseau strictement inféodé au sous-bois, et remarquable par ses feuilles persistantes ;

- le cytise aux belles grappes jaunes (*Laburnum anagyroides*) particulièrement dynamique sur les coupes de nettoyage des forestiers. Le cytise et l'if étaient, au Moyen-Âge, les deux bois qui servaient à tailler les arcs de chasse et de guerre ;

- le tamier blanc (*Tamus communis*, Dioscoreacée) petite liane à feuille en cœur, seule espèce française de la famille des ignames tropicaux.

Nous avons aussi eu trois belles surprises :

- d'abord l'aspergette qui, contrairement à son nom, n'est pas une petite asperge mais une ornithogale (*Ornithogalum pyrenaicum*), autrement dit une liliacée, que l'on cueille avant son épanouissement. Si on laisse la tige se développer, elle donne des fleurs blanches, comme le muguet. La station étant abondante, on a pu en faire sans dommage quelques fagotines pour ceux qui voudraient y goûter.

- ensuite, deux orchidées remarquables et peu communes : la céphalanthère pâle (*Cephalanthera damasonium*) à grosses fleurs blanches, et la listère à feuilles ovales (*Listera ovata*) que nous avons confondue dans un premier temps avec une autre orchidée appelée l'homme pendu.



Quant au muguet, bien présent en sous-bois, ses petites clochettes avaient gelé sur pied !

Pierre et Françoise Grenand

D'autres balades sont envisagées après les vacances. Josette Baudot et son équipe de bénévoles ouvrira les portes de notre Eglise en juillet et août.

Un planning sera affiché.

En attendant nous vous souhaitons un bel été 2017 !

CRAVANT SOLIDARITÉ

Voici un récapitulatif de nos actions depuis la dernière parution des Échos de la commune.

Comme annoncé, le jeudi 18 mai nous avons réuni à la Salle polyvalente toutes les personnes intéressées par leur sécurité au quotidien. Cette intervention baptisée « **OPERATION TRANQUILLITÉ SENIORS** » a été animée par le Capitaine de réserve Gérard Nimsgern. Ses explications d'environ 2 heures ont été axées sur la prévention des cambriolages et toute autre malversation dont on peut être victime.

Le capitaine Nimsgern a insisté sur la vulnérabilité des personnes âgées, en milieu rural et a souligné les précautions élémentaires à prendre pour se protéger. Les cambrioleurs savent jauger les personnes vulnérables ainsi que les lieux d'intervention.

Leur temps d'opération est programmé. L'officier a donc mis en lumière une pédagogie qui repose sur la simplicité et le bon sens. Les exemples qui ont été donnés par le biais d'un diaporama furent des plus révélateurs du bien-fondé de certaines dispositions matérielles dissuasives.

Nous avons été déçus du nombre restreint de participants, une trentaine tout au plus, mais on le sait les absents ont toujours tort.

CRAVANT – DEUX RIVIÈRES

Soyez informés et devenez vigilants

Jeudi 18 mai à 14 h 30

Salle polyvalente de Cravant

OPÉRATION TRANQUILLITÉ AU QUOTIDIEN



Changement d'activité, nous sommes passées à des choses plus amusantes avec notre **goûter spécial seniors** du jeudi 22 juin.

Pour changer du loto qui est plutôt une activité d'hiver nous avons prévu 10 jeux par équipes : 5 jeux d'adresse et 5 jeux de réflexion. Dommage ! 37° à l'ombre ce qui a dissuadé un certain nombre d'habitues de nous rejoindre. Tous nos Cravantais présents, je pense, ont pris du plaisir à participer à ces différentes épreuves.



Les 5 équipes gagnantes ont été récompensées par différents lots et l'après-midi s'est terminé autour d'un bon goûter. Nous nous retrouverons après l'été, le jeudi 28 septembre.

Après nos aînés, ce sont les **plus jeunes qui ont été mis à l'honneur** : le lundi 26 juin, nous sommes allés à l'école maternelle souhaiter « bon vent » aux 13 élèves de la grande section de maternelle rentrant au CP. Chacun s'est vu remettre un petit sac à dos contenant du matériel scolaire et un livre ce qui leur permettra d'attaquer la grande école avec un souvenir. Ensuite nous avons partagé un goûter. Merci aux maitresses qui nous accueillent toujours si gentiment.



Le **vestiaire** ouvre encore le 3 et le 20 juillet. Après ce sera le 4 septembre. Mais d'ici là si vous avez besoin de vêtements de façon urgente soit pour vous soit pour des proches, vous pouvez contacter la mairie. Nous trouverons un moment pour vous ouvrir.

L'aide aux devoirs se termine également : bravo à nos petits élèves qui ont été assidus ; lundi nous leur offrons un goûter pour les récompenser de leurs efforts. On verra en septembre s'il y a d'autres demandes.

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les années passent mais ne se ressemblent pas. L'année dernière, nous avons eu un très mauvais temps et le vide-greniers a été très restreint en nombre d'exposants. Cette année, malgré le gros coup de vent de la veille, la journée a été un réel succès, avec toujours autant de monde, vendeurs et chineurs. Nos remerciements vont aux commerçants ainsi qu'à la commune pour le prêt de matériel.

Fabien MONCOMBLE
Président



CRAVANT EN FETES

Chasse aux œufs de Pâques

Alexandre Perreau, avec l'aide de Sandrine et Thomas (sa maman et son petit frère), rejoints par d'autres bénévoles de Cravant en Fête ont accueillis près de 40 enfants venus pour rivaliser de rapidité et discernement pour débusquer les œufs, lapins et poules en chocolat disséminés dans le parcours de santé.



Après un partage des captures, chacun est reparti déguster ses prises à la maison ou même parfois sur le trajet du retour !



Puis place aux vacances sauf pour 19 enfants de la commune âgés de 14 à 18 ans qui vont participer aux **chantiers jeunes** mis en place par la municipalité. Ils effectueront les 3 premières semaines de juillet des travaux utiles à la commune. Nous vous en reparlerons en septembre.

Bon été à tous, protégez-vous des coups de chaleur, nous espérons vous retrouver en pleine forme en septembre.

La Présidente
Marie Theurel



Assemblée générale de Cravant en Fête

L'équipe de Cravant en Fêtes a réalisé son Assemblée Générale annuelle le 23 juin et son bilan est très favorable : le nombre de manifestation a augmenté comme l'agenda des Echos le montre à chaque édition et l'équipe est toujours motivée pour animer le village.

Pour maintenir et diversifier ses activités l'association est à la recherche de bénévoles pour organiser, préparer et animer l'ensemble des festivités. Tout le monde peut y apporter son concours même quelques fois dans l'année (montage, tenue de stands, recherche de nouvelles animations, chacun peut contribuer selon ses disponibilités et son savoir-faire). Le tout se passe dans un état d'esprit convivial et chaleureux.

Merci aux volontaires de transmettre leurs coordonnées au secrétariat de Mairie.

L'association tient particulièrement à saluer Renée Laterrère qui cesse cette année son engagement bénévole après tant d'années à nos côtés. Les Médiévales et toutes les manifestations de Cravant en Fêtes de ces vingt dernières années ont pu bénéficier de sa disponibilité et de sa gentillesse malicieuse qui, à elles seules, étaient une source de motivation à part entière pour l'ensemble des autres bénévoles !

Festivités du 14 juillet

Le 13 juillet à 22 h, la traditionnelle retraite aux flambeaux pour tous les enfants avec les sapeurs pompiers de notre centre de première intervention (torches et feux de Bengale) se fera au départ de la Salle Polyvalente.

Le 14 juillet : animation dédiée aux enfants. Le rendez-vous est au stade à 14 h pour la traditionnelle série de jeux d'adresse, de réflexion et de stratégie.

Chaque enfant repartira avec un cadeau. Une pêche à la truite dans le rû, animée par les sapeurs pompiers de Cravant, sera proposée. L'accès est gratuit.



DU COTE DU FSE ...

SPORTS ET LOISIRS



Chez les pongistes : Quels suspens en fin d'année... L'équipe a vaincu haut la main ses adversaires du pool et se prépare donc à changer de catégorie pour grimper au niveau supérieur. Toute nouvelle recrue est la bienvenue pour venir soutenir l'équipe. La reprise se fera le mardi 5 septembre.

La randonnée pédestre groupée : Les rendez-vous de Valérie, un dimanche matin par mois, à 9h, permettent à chacun de redécouvrir les innombrables sentiers de randonnée qui font partie du charme local. Une rando groupée où chacun peut aller à son rythme pour une boucle qui varie entre 11 et 14 km. Les habitués sont prévenus et se retrouvent à chaque fois avec grand plaisir.



Gym : En juin, des cours de différentes spécialités ont été proposés à l'essai pour varier les plaisirs lors du cours de gym du jeudi soir de 20h à 21h à la salle du Gué d'Arbaut : Aérodance, gym tonique, step, renforcement musculaire, boxe, H.I.I.T. Cross Fit, Circuit training... Cela permettra de connaître les envies des participants pour proposer cela en septembre. Les cours de Gym Douce des mardis et jeudis sont **accessibles à tous et à toutes**, quelle que soit sa morphologie, sa souplesse, sa tenue de sport ! Le mardi se découpe en « ateliers » un peu plus toniques et le jeudi en travail de renforcement musculaire, souplesse et équilibre. Les cours de cette année sont maintenus et reprendront avec la gym « douce » le mardi 12 septembre de 16h30 à 17h30 à la salle du Gué d'Arbaut. Séances suivantes : Jeudi 14 septembre de 11h à 12h pour le renforcement musculaire, boxe ado/adultes de 18h45 à 20h et gym de 20h à 21h.

A LA BIBLIOTHEQUE

♦ *Les ateliers artistiques pour les enfants (Gratuits, sur inscription, dans la limite des places disponibles) :*



Un voyage intergalactique entre une douzaine d'enfants et Stéphane Montchaud, animateur scientifique, s'est déroulé à la bibliothèque le **mercredi 12 avril**. Chacun a pu construire son **tellurium** en carton afin d'être incollable sur la rotation de la lune autour de la terre et de celle de la terre et du soleil. Des coloriages et le visionnage de petites émissions scientifiques ont été du programme de cet après-midi. Vu le succès remporté, ces animations sur l'astronomie seront reconduites en 2017.

Le **mercredi 31 mai**, Solenne, des Filous Futés, est venue animer un atelier *recyl'art...* Un drôle de mot pour expliquer la création d'œuvres artistiques à partir des épiluchures de crayons de couleur et de colle. Les enfants ont débordé d'imagination pour créer des chefs d'œuvres originaux et colorés: Sapin de Noël, fleurs, jupes et autres objets insolites ont ainsi été confectionnés sur une toile.



- ◆ **L'heure du conte** vit de beaux jours à la bibliothèque. Avec l'été, les séances d'avril et de juin se sont déroulées en plein air, dans la cour de la bibliothèque, où petits et grands se sont laissés bercer par de douces histoires, les pieds dans l'herbe et le chapeau sur la tête.

- ◆ Les lauréats du **Prix du Manga Sa'Yonne Ara 2016/2017** sont les suivants :

Kodomo gagnant :

Sayonara Football de Naoshi ARAKAWA Éditions Ki-oon



Shojo gagnant :

Love be loved, leave be left de Io SAKISAKA Éditions Kana



Shonen gagnant :

My Hero Academia de Kôhei HORIKOSHI Éditions Ki-oon



Seinen gagnant :

ReLIFE de Sou YAYOI Éditions Ki-oon



- ◆ **La bibliothèque départementale de l'Yonne** nous propose des ressources numériques accessibles à tous les adhérents de la bibliothèque :



Le Kiosk : Le Kiosk permet aux abonnés des bibliothèques du réseau de la Bibliothèque Départementale de l'Yonne de lire 1000 titres de magazines depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone. Une infinité de magazines et de journaux disponibles !

1 D-Touch : 1D touch (prononcer « indé » à la française, pour indépendant et « touch » à l'anglaise) est la première plateforme équitable de ressources numériques entièrement dédiée aux contenus culturels indépendants. Elle est issue d'une réflexion collective entre passionnés de musique, acteurs culturels (artistes, labels, radios associatives, bibliothèques, salles de concerts...) et collectivités territoriales qui ont souhaité apporter une réponse alternative et innovante à la faible visibilité laissée aux artistes indépendants et aux rémunérations dérisoires proposées par les plateformes de streaming plus connues. Cette ressource possède sa propre page dédiée sur Colybris89, avec notamment une recherche par genres musicaux pour simplifier la découverte. 130 000 albums sont actuellement disponibles.



Scène Locale 89 : Le projet Scène Locale 89 est un projet de valorisation des artistes musicaux (mais également des réalisateurs) du département. Une partie de ce fonds existe déjà dans nos collections sous la forme « physique », mais Colybris89 nous permet de compléter cette offre par du streaming audio et vidéo. Cette ressource possède également sa propre page dédiée sur Colybris89. Cette dernière se compose d'une « affiche », d'un carrousel d'accès aux notices par dates des dernières entrées, ainsi que d'une recherche par genres musicaux. Déjà plus de 450 notices disponibles ! Bref, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la Scène Locale icaunaise.



- ◆ **Un apéro concert** est programmé le **vendredi 29 septembre** dans nos locaux, financés par la B.D.Y. Nous recevons la chanteuse de jazz **Emna Saadi** et son guitariste **Didier Bidal**, dès 19h à la bibliothèque. Pour les amateurs de jazz, de swing, de chanson française ou de musique latino ! A l'issue du concert un apéritif vous sera offert.



- ◆ **Horaires d'été à la bibliothèque :**

Du lundi 17 au samedi 22 : mercredi de 17h à 18h et samedi de 10h à 12h.

Du lundi 24 juillet au samedi 12 août : du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Du lundi 14 au samedi 26 août : mercredi de 17h à 18h et samedi de 10h à 12h.

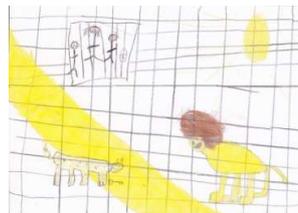
A partir du 28 août jusqu'au 2 septembre : du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

- ◆ Participation à la Fête nationale « **Partir en livre** » autour de la littérature jeunesse du lundi 24 au lundi 31 juillet avec une sélection de lecture estivale, d'un coin chaise longue dans la cour de la bibliothèque... Il manquera juste le bruit des vagues ! Des ballons, marque-page et autres petites surprises seront à découvrir pour les jeunes lecteurs.



- ◆ Nos valises de livres voyageurs s'exportent... De belles idées de boîtes à livres fleurissent un peu partout, et bien ici ce sont des valises qui continuent de voyager depuis quelques années. Elles se posent au gré des demandes et des envies, dans des endroits touristiques comme au village-chalets le Rû du pré ou à l'Ecluse des Dames de Pré-gilbert, dans le hall d'Attac à Vincelles... Elles ne demandent qu'à partir en voyage avec vous...

- ◆ Du côté **des classes Élémentaire**, les projets aboutissent, avec les CP/ CE1 d'Aurore, c'est la réalisation du nouvel abécédaire qui est en cours. Et cette année encore les enfants ont fait jouer les mots et les crayons de couleur pour un rendu vraiment très réussi. Les CE1/CE2 d'Odile sont au point sur les plus grands auteurs de contes, ils connaissent sur le bout des doigts « La princesse au petit pois », « Jack et le haricot magique » et bien d'autres noms encore. Quand aux CM1/CM2 de Solange, ils connaissent les rouages de la presse, savent comment est fabriqué un journal et réalisent de superbes « Une » ! Bref ce sont de parfaits petits journalistes en herbe...
- ◆ Les **classes de Maternelle** n'étaient pas restées puisque nous avons découvert tout au long du mois de juin de magnifiques livres animés ou pop-up provenant de la bibliothèque départementale de l'Yonne. Des découvertes de livres extraordinaires nous ont fait pousser des « Oh » et des « Wahou » tellement nous étions tous, petits et grands, émerveillés.



LA LUDOTHEQUE

De nouveaux horaires pour la ludothèque en septembre, faute de bénévoles susceptibles de venir la tenir, vous aurez rendez-vous uniquement le mercredi de 17h à 18h. Si vous souhaitez venir gonfler les effectifs de bénévoles n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus !



Reprise des activités **mercredi 13 septembre**. Puis la première soirée jeux aura lieu samedi 7 octobre au Bar-brasserie O'Jouvence, comme les années précédentes. Avec depuis cette année la présence des joueurs de tarot !

Le club d'échecs :



Toujours en grande forme le club d'échecs Cravant-Avallon ! Le 9^e Tournoi Rapide s'est déroulé le 14 mai dernier avec un taux de participation exceptionnel. 31 inscrits, dont 16 jeunes de 7 à 16 ans, mieux que l'an passé où 28 joueurs étaient présents. Le tournoi, réservé aux licenciés (une licence pour la journée pouvait être délivrée) se déroulait en sept rondes de deux fois vingt minutes. Arbitré par Thomas Chevrier, il a été remporté par Arnaud Payen, Maître International, qui entraîne les joueurs du club de Saint-Georges-sur-Baulche. Les résultats sont les suivants : 1. Arnaud Payen (senior) ; 2. Jean-Louis Lalande (senior) ; 3. Lucas Brison (cadet).

Tarot :

Fort de son succès, la toute nouvelle section tarot ne désemplit pas ! A tel point que les accros pourront taper leur carton tout l'été, les lundis à partir de 20h à la bibliothèque. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Lydie au 03. 86. 42. 55. 82.



Théâtre :



La troupe des **Points de Suspension** a remporté un vif succès cette année encore lors de sa grande soirée théâtre du **10 juin** à la salle du Gué d'Arbaut. Les jeunes ont mis en scène différentes scénettes, dont une version moderne et très drôle des *Fables de La Fontaine*, où les spectateurs devaient retrouver la fable correspondante à la mise en scène moderne et une excellente version du *Petit Chaperon Rouge*, drôle et cocasse à la fois. Puis ce sont les adultes qui sont entrés en scène avec de l'humour à tout prix ! Les Chiffres et les lettres ont remportés un vif succès et Le Père Noël est une ordure a fini de tordre de rire le public. Une belle réussite, reconduite le 8 juillet. Seule la date de reprise pour la troupe jeune est fixée actuellement: mercredi 20 septembre à 17h à la salle du Gué d'Arbaut.

Le club informatique :

L'année prochaine le club informatique change de formule suite à la chute de participation ! En 2017 nous proposerons des ateliers thématiques avec des groupes de niveau (débutant ou confirmé) : Word, Internet, Traitement des images, etc. Un calendrier des thématiques abordées sera diffusé en septembre.



LES NOUVEAUTES DE LA BIBLIOTHEQUE



Quand sort la recluse de Fred Vargas

"Loxosceles rufescens". En français : araignée recluse violoniste. Petite. Marron. Craintive. Et venimeuse. À très forte dose, bien entendu. Il faudrait 60 piqûres pour tuer un homme. Impossible. Et pourtant. Trois vieillards y passent, coup sur coup, dans le Midi de la France. De retour d'Islande, **le commissaire Adamsberg** remonte le fil de l'araignée tueuse. Dans l'aventure, il embarque une partie seulement de sa brigade : Voisenet, Retancourt et Veyrenc. Danglard fait la gueule : il est au piquet...

Olivier Bourdeaut
En attendant
Bojangles



En attendant Bojangles d'Olivier Bourdeaut

Où est la limite entre l'originalité et la folie, où est la frontière entre l'imagination et le mensonge ? Quand le grand amour est là la passion efface ces limites, ces frontières et quand Nina Simone et M. Bojangles s'en mêlent ça donne un magnifique roman où le rire devient des larmes, où la folie mène la danse jusqu'à l'éternité. **Olivier Bourdeaut nous entraîne avec brio dans une danse époustouflante et enivrante. Une histoire surprenante et décalée qui déborde d'amour, de tendresse, d'humour et de fantaisie. Une merveilleuse réussite!**



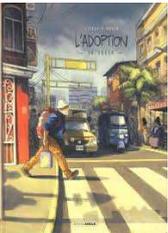
Débuter son potager en permaculture de Nelly Pons

La permaculture fait du jardinier un créateur et de son potager un écosystème en équilibre. Considérant l'intelligence et la fertilité de la nature comme des alliées et des modèles, cette démarche récente s'appuie à la fois sur des traditions anciennes et sur l'apport des connaissances modernes. Elle est une philosophie, qui pourrait s'appliquer à l'ensemble des réalisations humaines. Objet de savantes recherches, la permaculture est ici approchée au travers de gestes simples : une expérience concrète éprouvée par l'auteur qui s'en est nourrie pour créer, à sa manière, son potager.



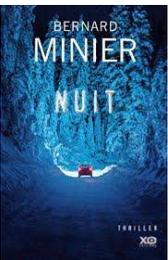
Les petites victoires d'Yvon ROY

Comment dire à son fils tant désiré qu'il est le plus formidable des petits garçons malgré le terrible diagnostic qui tombe comme un couperet : autisme, troubles psychomoteurs, inadaptation sociale... C'est le combat que va mener ce père, resté uni à sa femme malgré leur séparation, pour transformer ensemble une défaite annoncée en formidables petites victoires. **Un témoignage touchant et optimiste sur le combat difficile que mène un père contre l'autisme de son fils. Son courage, son admirable obstination et son amour lui auront permis de surmonter les difficultés et de faire progresser son fils face à ce handicap. Un récit indispensable**



L'adoption (2) : La Garua de Zidrou et Monin

Qinaya est repartie. Après l'arrestation de ses parents adoptifs pour enlèvement, elle a regagné son Pérou natal. Après un an et demi de recherches, Gabriel, son « grand-père » de France, se rend à Lima pour la retrouver. Mais le vieux bourru va aller de désillusion en désenchantement, car en 18 mois, la petite a changé, elle a grandi... et elle a oublié son séjour en France. Elle a oublié son « achachi », son grand-père...



Nuit de Bernard Minier

Nuit de tempête en mer du Nord. Secoué par des vents violents, l'hélicoptère dépose Kirsten Nigaard sur la plate-forme pétrolière. L'inspectrice norvégienne enquête sur le meurtre d'une technicienne de la base off-shore. Un homme manque à l'appel. En fouillant sa cabine, Kirsten découvre une série de photos. Quelques jours plus tard, elle est dans le bureau de Martin Servaz. L'absent s'appelle Julian Hirtmann, le tueur retors et insaisissable que le policier poursuit depuis des années. Étrangement, sur plusieurs clichés, Martin Servaz apparaît. Suivi, épié. Kirsten lui tend alors une autre photo. Celle d'un enfant. Au dos, juste un prénom : GUSTAV. Pour Kirsten et Martin, c'est le début d'un voyage terrifiant. Avec, au bout de la nuit, le plus redoutable des ennemis.



Rose givrée de Cathy Cassidy

Jude, 13 ans, rêve d'une vie discrète et sans ennuis, ce qui est très difficile quand on a une famille un peu givrée et très embarrassante. Son père est capable de débarquer à une réunion parents-profs déguisé en Elvis Presley, et sa mère perd régulièrement les pédales. Alors, de peur que tout ça ne se sache, Jude refuse de laisser quiconque entrer dans sa vie, en particulier Carter, ce garçon qui s'évertue à être gentil avec elle. Mais quand la situation déraile vraiment, Jude découvre que rien ne vaut l'aide de ceux qui vous aiment, et que même son cœur de glace est capable de fondre...



Le club de la pluie brave les tempêtes de Malika Ferdjouch

On frissonne de peur, mais avec un grand sourire aux lèvres, pour cette série bichonnée avec amour par Malika Ferdjouch. L'ambiance aux Pierres-Noires est complètement décalée : passages secrets, courants d'air, fantômes et secrets ancestraux hantent les murs de cette vieille bâtisse. Un vrai décor de cinéma, façon *Frankenstein*. Mais que de réjouissance ! Les quatre histoires mêlent avec brio humour, suspense et un soupçon de fantastique. C'est gentillet, composé à partir d'éléments ordinaires, avec souvent un dénouement expéditif et peu surprenant, mais sans conséquence fâcheuse. Une chose est sûre : cette série jeunesse est TOP, distrayante et merveilleusement bien écrite. Et les illustrations de Cati Baur sont un accompagnement, désormais, indispensable !!!



Magic 7 : Jamais seuls (1) et Contre tous (2) de Kid Toussaint et Giuseppe Quattrocchi

Léo débarque dans sa nouvelle école avec un secret : il peut voir des fantômes ! Rapidement, il découvre qu'il n'est pas le seul enfant étrange de l'école... Ils sont sept : le Spirit, l'Alchimiste, l'Enchanteur, le Télépathe, la Démoniste, le Devin et le Shaman. Sept adolescents dotés de dons surnaturels uniques qu'ils ont du mal à comprendre. Bientôt, ils réaliseront que leurs pouvoirs sont immenses et ensemble, ils pourront sauver le monde... ou le détruire. Une série très sympathique.

Vous avez la parole

Chers habitants de Cravant-Cheully et depuis peu des Deux rivières,

Je tenais à vous informer de mon départ du conseil municipal à compter du 1^{er} septembre 2017 pour des raisons professionnelles. En effet, l'obtention d'un concours de la fonction publique m'amène à suivre une formation de deux ans dans un autre département.

Je vous remercie encore pour la confiance que vous m'avez témoignée lors des élections municipales de 2014. Évidemment, je resterai investie pour ce magnifique et chaleureux village en pleine expansion, dans la limite de mes possibilités personnelles.

Chaleureusement,

Déborah HERVE

L'Agenda

JUILLET				
Jeudi 13	22h	Retraite aux Flambeaux	C. en Fête	Salle Polyvalente
Vendredi 14	15h	Animations pour les enfants	C. en Fête	Zone sportive
Lundi 24 au lundi 31	14h- 18h	Partir en livre – Littérature jeunesse	FSE	Bibliothèque
AOUT				
Jeudi 10	20h	Concert de l'ensemble IRINI		Église St Pierre -St Paul
SEPTEMBRE				
Samedi 2	14h – 17h	Atelier Aromathérapie : Gestion des émotions, du stress avec Valérie Lowenbruck	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Mardi 5	20h30	Reprise du Tennis de Table	FSE	Salle du Gué d'Arbaut
Vendredi 8	19h	Assemblée Générale du FSE	FSE	Salle du Gué d'Arbaut
Mardi 12	16h30 –17h30	Reprise de la Gym Douce	FSE	Salle du Gué d'Arbaut
Mercredi 13	17h – 18h	Réouverture de la Ludothèque	FSE	Bibliothèque
Jeudi 14	18h45 et 20h	Reprise de la Boxe et du Steps	FSE	Salle du Gué d'Arbaut
Samedi 16	14h – 17h	Atelier cuisine enfant : La Bourgogne. Dégustation pour les Journées du Patrimoine	FSE	E.S.C.A.L.I.E.R.
Samedi 16 et Dimanche 17		Journée du Patrimoine		
Mercredi 20	17h	Reprise des cours de théâtre enfant	FSE	Salle du Gué d'Arbaut
Vendredi 29	19h	Apéro Concert : Emna Saadi et Didier Bidal	FSE	Bibliothèque

Dernières minutes

Fête du village « Féerie sur Cravant »



La traditionnelle fête communale organisée par le Cravant en fête a, malgré une météo capricieuse, bien pu se dérouler les samedi 1er et dimanche 2 juillet. La féerie ne s'arrête pas devant quelques gouttes. Pas plus que la détermination des organisateurs à satisfaire les participants aux festivités !

Le samedi a bien débuté avec un spectacle tout en douceur et rêverie de marionnettes. Les enfants étaient ravis et les adultes sous le charme de cette histoire sans parole et joliment orchestrée par la « Cie la cagouille ».

Aussitôt terminé, d'incroyables fées sont arrivées et ont créé des bulles à l'heure image : GEANTES !

Tout le monde les a suivis à l'extérieur où leur baguette magique avait fait disparaître les gouttes de pluie. Et les grosses bulles ont pu voler dans les airs, avec de beaux reflets. Les enfants ont pu s'amuser à les suivre, souffler dessus pour faire apparaître des bulles plus petites à l'intérieur ... ou les éclater (sacrés lutins !).

Puis est venu le temps de la restauration, de la musique avec DJ Laurent ... et du feu d'artifice. Ouf, la magie des fées a fonctionné pour permettre son déroulement. Comme toujours, il fut superbe.



Le dimanche, pendant un apéritif toujours aussi convivial, quelques invités surprises se promenaient pour le plaisir des petits (et des grands !). La féerie de Walt Disney est éternelle.

Quelques gouttes de pluie du matin devaient également être magiques car certains habitants s'étaient transformés en princesses, fées ou lutins.

Ils furent félicités et récompensés lors d'un concours. Bravo à eux !

L'après-midi, sous la baguette magique d'Alexandre, les enfants (jusqu'à 40 !) ont pu se livrer à une fantastique chasse au trésor. Puis les spectacles de la veille ont été rejoués, avec le même succès.



En parallèle, un stand de maquillage, un manège et plusieurs animations dont un atelier digne d'Harry Potter pour fabriquer des baguettes magiques ou des bâtons de sorciers, ont comblé les jeunes participants.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré et participé à cette fête une nouvelle fois réussie, et bien sûr : à l'année prochaine.



ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le matin du mercredi 27 septembre.

Pour en bénéficier il faut déposer le bulletin joint, à la Mairie, au plus tard le lundi 25 septembre à 18h.

Pour mémoire, la collecte et le traitement des déchets est une mission de notre Communauté de Commune. Ce ramassage d'encombrants est **un service rendu par la commune essentiellement aux personnes âgées et n'ayant ni véhicule ni aide** pour se rendre en déchèterie, dans les limites définies dans le bulletin d'inscription.

MAISON DE SANTÉ DE VERMENTON

Suite à l'arrivée d'un nouveau praticien à la Maison de Santé de Vermenton, la liste des médecins généralistes s'établit ainsi :

Dr Dominique ENGELMANN : 03 86 81 09 63

Dr Eric PIFFOUX : 03 86 81 53 36

Dr Geert VAN DER HEIJDEN : 03 86 81 09 66